

votre Commune : **Rennes**

votre nom : **Caroline Ollivro**

nom de votre liste : **Rennes Bretagne Europe**

Date : 13/03/2014

1- Quelle tarification de l'eau traduira au mieux votre politique de l'eau, bien commun de l'humanité

En particulier:

- **Vous engagez-vous vers un prix du M3 progressif avec la consommation, offrant la gratuité des 30 m3 vitaux, sans accroissement global des contributions?**

La tarification progressive nous paraît une bonne solution parce qu'elle responsabilise aussi les usagers. La gratuité des 30 m3 vitaux devrait pouvoir être envisagée, même si la possibilité sur 20 m3 nous paraît plus réaliste. Mais ce serait à soumettre au débat, en fonction des solutions qui vont être choisies au final pour la gestion de la distribution.

Il conviendra également de faire la différence entre usagers privés et publics, dans la mesure où certaines entreprises peuvent dégrever la consommation d'eau de leurs impôts.

Pour les agriculteurs qui utilisent beaucoup d'eau, le r-tarif pourrait être révisé en fonction des engagements vers une agriculture respectueuse de l'environnement.

- **Vous engagez-vous à interdire toute coupure de l'eau aux résidents?**

Cela nous paraît une évidence. Couper n'importe quel service est une mesure brutale et dangereuse pour la santé publique, mais dans le cas de l'eau c'est encore plus flagrant, d'abord pour des raisons d'hygiène, mais aussi parce que cette eau vient de notre périmètre proche, elle nous appartient donc à tous a fortiori.

2- Quel mode gestion envisagez-vous pour cette politique?

Vous engagez-vous à ce que les contributions des usagers et des collectivités restent strictement dédiées à l'eau (protection de la ressource, qualité, services, investissements)?

Cela dépend évidemment du mode de gestion choisie, mais il nous paraît naturel que ce soit le cas. Seule la régie publique peut répondre à ces conditions, puisqu'il n'y a dans ce cas ni prestataire privé ni actionnaires à rémunérer.

3. Comment prenez-vous en compte la possibilité d'une compétence eau de la métropole à partir de 1/1/2015 qui de fait remet en cause les choix actuels et le rôle du SMPBR lui-même?

Pour notre part, et nous l'avons dit à plusieurs reprises et exprimé dans notre programme, la Métropole actuelle n'est pas construite de manière cohérente. Nous militons pour une fusion de Rennes et d'une quinzaine de communes avoisinantes, pour limiter le doublon Ville/Métropole. Par ailleurs, la Métropole telle qu'on nous la propose ne permet pas de développer des schémas de transports cohérents dans la mesure où elle concentre des territoires aux aspirations et caractéristiques trop différentes. Il en est de même pour l'eau, les bassins versant ou les questions sanitaires liées à l'eau à Becherel n'ont rien à voir avec ce qui se passe à Rennes ou Cesson.

Pour les questions liées à la gestion de l'eau (distribution, préservation de la ressource,) notre proposition d'une fusion de Rennes et de ses communes limitrophes nous paraît là aussi une échelle plus pertinente et à laquelle on pourrait donner sans problème la compétence eau. Et qui ne serait de fait sans doute pas si éloigné territorialement de ce qui est couvert par le SMPBR et ses 9 collectivités.

A l'échelle de la Métropole actuelle, cette gestion n'aurait pas de sens parce qu'encore une fois, les problèmes sont trop différents d'un point de la Métropole à l'autre, essayer d'unifier la gestion de l'eau sur un territoire aussi disparate ne permettrait sûrement pas de faire des économies, bien au contraire. Quant à responsabiliser une régie au niveau de la surveillance des fuites sur un territoire aussi grands, avec autant d'intérêts communaux différents en jeu, cela ne pourrait donner de bons résultats.

4. Vous engagez-vous à proposer au nouveau conseil municipal, ou métropolitain, le choix de la régie publique dont le scénario reste à construire par des experts indépendants ?

Pour nous la Régie Publique est la solution. Mais il est envisageable qu'un référendum soit lié à ce sujet (avec d'autres questions, puisque nous envisageons pour notre part des référendums de manière périodique, environ tous les deux ans) qui est primordial. Quand on connaît les difficultés que traverse la partie « eau » de Veolia, cela n'est de toutes les manières pas très rassurant de leur laisser la gestion dans les années à venir.

5- Quelle participation des usagers et des salariés des services de l'eau proposez vous pour la gestion de l'eau, notre bien commun ?

Les salariés et les usagers seraient sans doute les mieux placés pour faire les premières propositions sur le volume vital gratuit. Ils pourraient également être force de proposition pour toutes les mesures consistant à faire des économies réelles au niveau de la consommation journalière, ou encore sur des systèmes de récupération des eaux de pluie, etc. Une assemblée représentant usagers et salariés serait en effet à même d'être mieux entendue par l'ensemble de la population en ce qui concerne des pratiques plus économes d'utilisation de la ressource, ou de sa protection.

Quant à la fixation des prix, cela sera obligatoirement une démarche paritaire en accord avec les autorités compétentes.

6- Quels moyens prendrez-vous pour la qualité de l'eau à long terme, en particulier la lutte contre les résidus pesticides, antibiotiques, détergents et autres perturbateurs endocriniens présents dans l'eau potable ?

Nous avons développé dans notre programme un volet dans lequel nous précisons qu'écologie et santé publique sont intimement liés. La qualité de l'eau sur le long terme dépend de politiques globales dans les domaines de la sur-médicamentation humaine, autant que dans l'abus des produits phyto-sanitaires.

Sans politiques drastiques et novatrices dans le domaine (véritable travail sur les médecines douces quand elles peuvent remplacer la médecine classique, construction d'un véritable pôle agricole bio dans le bassin rennais), il sera difficile de maintenir une qualité suffisante, puisque, comme tout le monde le

sait, tout se retrouver un jour ou l'autre dans l'eau. Et le traitement de l'eau n'est que palliatif, et onéreux. Il faut donc travailler le plus en amont possible.

7- En fonction des résultats du bilan des années dix ans de délégation à VEOLIA, vous engagez vous à agir auprès de Veolia pour obtenir réparation si besoin?

C'est évident. On ne reçoit pas ce genre de délégation sans avoir sur le long terme des comptes à rendre à tous. Surtout s'il s'avérait que le réseau rendu à la Régie Publique n'était pas dans un état convenable.

Caroline Ollivro pour Rennes Bretagne Europe